

REPUBLIQUE FRANCAISE



PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

COMMUNE (S) DE BILLY BERCLAU

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

relatif : la demande d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique par :
- la société SIMASTOCK pour la partie ICPE
- la société LES FLAMBOYANTS pour la partie PC

ouverture du registre d'enquête
le 17 Avril 2021 à 13 h 30

P. Doyen
Commissaire Enquêteur

Rue Ferdinand Buisson - 62020 ARRAS Cedex 9
Téléphone 03.21.21.20.00 - Adresse Internet : www.pas-de-calais.gouv.fr

Les observations portées sur ce registre seront
reportées sur le registre dématérialisé accessible à partir du
site de la Préfecture du Pas de Calais

PREMIÈRE JOURNÉE

Le _____ de _____ heures à _____ heures

OBSERVATIONS DE M.

Ouverture de la permanence 1 en mairie de Billy Berel
le 19 avril 2021 à 13h30

Pascal Souchet

Commissaire Suppléant

MR MARIEN 83 rue du Bois Billy Berel

question → Nuisance sonore (40 de nuit. interd. CE

→ accès de l'entreprise

→ hauteur bâtiment

→ horaires de travaux pour les nuisances
le matin

Closure de la permanence à 17h30
1 minute et une contribution

Pascal Souchet

Commissaire Suppléant

98

Ouverture de la permanence 2 du 26 Avril 2021 à 9 h00
Pas de visite, Pas d'observations depuis la
permanence 1.

Pascal Dych



Fermeture de la permanence à 12 h00.
Pas de visite, pas de contributions.

Pascal Dych.



Ouverture de la permanence 3 du 30 avril 2021 à 9h00.
Pas de visites, pas d'observations en statue
depuis le 26 avril 2021.

Pascal Dych



Cloture de la permanence à 12 h00.
Pas de visite, pas de contribution.

Pascal Dych.



07/4

Ouverture de la permanence 4 du 6 mai 2021 à 9h
Pas de visite, pas de contribution en Daine depuis
la dernière permanence.

Pascal Doych



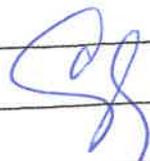
Visite de M. Dubois Severin et M. Dubois Jean P.
M. Dubois Severin exploite les parcelles concernées par
le projet.

- M. Dubois expose les problématiques le concernant :
- les modalités d'exploitation de la parcelle appartenant
au SIZRAF pour lesquelles il est en conflit
avec le SIZRAF
 - les conditions d'accès à la parcelle lui appartenant
ou qu'il exploite et liées entre le projet et la RD 163
(Parcelles AD 640 et AD 643, AD 648 - A651)
 - la date de démarrage des travaux au regard
de la récolte des cultures en cours

M. Dubois ~~est~~ transmettra au commissaire enquêteur
un dossier précisant ces différents points.

Clôture de la permanence du 6 mai 2021 à 12h
Une visite et une contribution orale retranscrite par
le CF

Pascal Doych

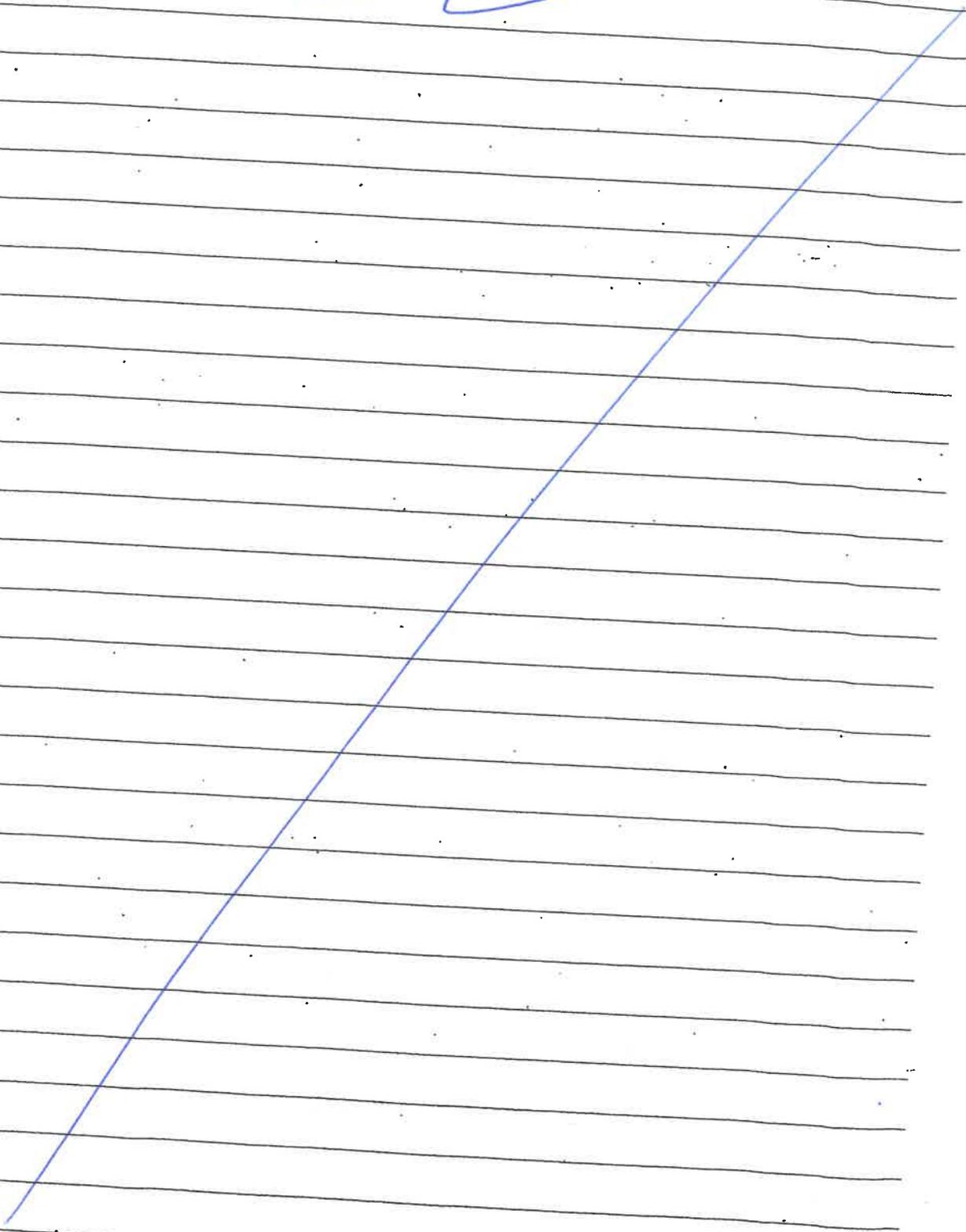


le 19/05/2021

9 Pieces jointes

Dubois

J.P



A Billy Berclau le 15/05/2021

Dubois Séverin
Earl des Alouettes
3, Rue Louis Pasteur
62138 Billy Berclau
Tél : 0682361909

Mr le commissaire enquêteur

Objet : les flamboyants

Monsieur,

Concernant le projet, référencé ci-dessus, objet de l'enquête publique, je voulais vous signaler que le parcellaire vendu par le siziaf enclave ma propriété (voir plan joint). Côté nouveau blanchain une voirie a été bien été créée par le département pour desservir les différentes propriétés, dans le sens opposé les 2 chemins ruraux existants (chemin tortu et de la bassée à billy-berclau) seront couverts par le futur bâtiment industriel : résultat plus aucun accès !

Il est nécessaire de rétablir ou de créer une servitude soit en passant dans l'entreprise de logistique ou d'établir un nouvel accès en déplaçant les chemins détruits.

Le même siziaf fait fi du droit des agriculteurs en titre car il y a actuellement une procédure engagée sur ce parcellaire, d'ailleurs le tribunal administratif a été saisi après que la juridiction paritaire s'en soit dessaisie. L'artificialisation de ces champs ensemencés ne m'a jamais été signifié, je l'ai découvert sur place à la mi-avril par des panneaux, et demande le respect de la culture en place et également celles à venir. Je n'entends pas que mon outil de travail soit détruit sauf si la justice en décide autrement.

Concernant l'enclavement de mes parcelles, le président du syndicat de l'époque « Mr Delcroix et la directrice actuelle Mme Viste » ont traité ma requête comme dérisoire.

Cordialement

Dubois Séverin



0
G

Couverture de la permanence du 21/05/2021 à 13^h30
Un courrier reçu en saisie depuis la
dernière permanence. Inséré dans le registre.

G

M. Trainel, rue du Bois à Billy Boelau

M. Trainel vient se renseigner au sujet des
voitures susceptibles d'être affectées par le projet
de plateforme, notamment liées au trafic de
camion sur la nouvelle RD 163 et liées au
risque d'incendie.

0
Clôture de la permanence du 21/05/2021 à 17h

Une contribution

G

Clôture du registre le 21/05/2021 à 17h

Trois contributions écrites

Un courrier reçu, intégré au registre

Pascal Dujelle

G



Enquete publique unique - SIMASTOCK - Billy-Berclau - Projet construction entrepôt logistique

Liste de toutes les observations déposées

Observation N° 8 (Mairie de Billy-Berclau)

21/05/2021 14:22:00

Par Trainel

M. Trainel vient se renseigner au sujet des nuisances susceptibles d'être apportées par le projet de plateforme logistique, notamment celles liées au trafic de camion et au bruit généré sur la déviation de la RD 163, ainsi que sur la nature des produits qui seront stockés et les risques d'incendie.

Observation N° 7 (RegistreDemat)

21/05/2021 11:58:53

Par pascal peperstraete

l'étude d'impact est incomplète ; elle ne prend pas suffisamment en compte les risques cumulés liés à l'augmentation du trafic routier sur les RN 47 et 41, consécutivement à la création de cette usine, à l'implantation concomitante d'une plate forme e-commerce à illies salomé (à 5kms) de 160000 m2 de surface au sol (lot A et B) porté par la MEL, et à l'indifférence coupable des pouvoirs publics face à la question du contournement de la Métropole Lilloise (ring de Lille) par les RN41 et 47 (A1 bis- ex A24) ; l'Etat et la Région ne donnent aucuné précision sur la question des aménagements routiers necesaires (PRD, Simastock.....) et les plannings de réalisation ; elle ne traite pas suffisamment du plan de circulation ni de la question de la traversée des villages (notamment Marquillies et Salomé) par les véhicules et camionnettes (livraisons, personnel, horaires décalés) ; Il est notamment demandé aux services de l'Etat de tenir compte de cet élément nouveau que constitue la création de Simastock pour réouvrir l'étude d'impact PRD de façon à mesurer les risques cumulés (trafic, pollution ...) sur la totalité du bassin de vie constitué par la multiplication et la concentration des zones d'activités du siziaf (450 ha de logistique), de billy berclau, douvrin et illies salomé ; la question des mobilités et des transports collectifs permettant d'accéder à cet en semble d'équipements industriels et logistiques n'est pas traitée par l'étude. Enfin l'Etat néglige gravement les questions d'artificialisation des sols en traitant les dossiers sans aucune vision d'ensemble en matière 'aménagement du territoire.

Observation N° 6 (Courrier)

20/05/2021 20:14:00

Par Severin Dubois

courrier faisant suite à l'observation déposée sur le registre en Mairie de Billy Berclau

PJ : DOC200521-20052021080140.pdf

Observation N° 5 (RegistreDemat)

13/05/2021 15:45:26

Par YOHANN - MARINE DELANNAY-COPYANS

1) Impact sonore: nous sommes situés au niveau du ZER1. L'étude sonore a été réalisée dans notre jardin en 2020. Depuis, la RD 163 est ouverte et l'impact a augmenté. Nous espérons que de nouvelles études auront lieu régulièrement afin de vérifier que la nouvelle entreprise installée ne dépasse pas les seuils réglementaires et pour garantir un confort au quotidien.

-En parallèle, le parking PL étant installé du côté de la RD 163 et donc du côté des habitations, nous espérons qu'une vigilance sera effective concernant la circulation des poids lourds et leur comportement (klaxon, moteur arrêté si stationnement ou chargement / déchargement...).

-La création d'un nouveau merlon, en plus de celui construit à côté de la RD163, ne va-t-il pas créé une caisse de raisonnance et à l'inverse de son objectif premier, aggraver l'impact acoustique?

2) Circulation des véhicules légers et poids lourds: le rapport indique que les accès se feront par l'avenue de Sofia. Une fois l'installation effectuée et afin de limiter l'impact sonore et atmosphérique du côté des habitations, il serait nécessaire de signaler aux poids lourds particulièrement de ne pas emprunter la RD 163, qui se situe à 60m des habitations et qui n'est pas une route à vocation de circulation au sein de la zone industrielle.

3) Impact visuel et environnemental: afin de limiter l'impact visuel ET de compenser l'augmentation de la pollution

atmosphérique (dûe principalement à la circulation des poids lourds), une végétalisation importante des espaces verts prévus nous semble indispensable: des arbres (d'essences locales sélectionnées) devraient être implantés dans la continuité des merlons. Nous invitons l'entreprise à se renseigner sur la création de forêts Miyawaki, qui demandent peu d'entretien et qui ont un impact important sur la biodiversité alentour. Enfin, l'entreprise n'a pas d'intérêt à conserver des espaces verts type prairie, qui peuvent être limités (possibilité de créer des prairies fleuries, attirant les pollinisateurs) afin de laisser un plus grand espace pour les arbres et arbustes.

De plus, l'Autorité Environnementale recommande la végétalisation des toitures, ce qui nous semble tout à fait judicieux et qui pourtant n'est pas prévu par l'entreprise (pour des raisons sécuritaires), mais qui pourrait peut-être être réalisé sur une partie des bâtiments.

Observation N° 4 (Mairie de Billy-Berclau)

06/05/2021 11:00:00

Par Severin Dubois

- M. Dubois indique être en conflit avec le SIZIAF au sujet de son statut d'exploitation des terrains, propriété du SIZIAF, concernés par la construction de la plateforme logistique. Il indique être en mode exploitant alors que la Siziaf estime qu'il exploite en mode précaire.

- M. Dubois s'inquiète des modalités d'accès aux terrains qu'il exploite (hors périmètre du SIZIAF), dont il est propriétaire et locataire, situés entre le projet et la déviation de la RD 163.

- M. Dubois s'inquiète au sujet du calendrier de démarrage des travaux au regard du calendrier de récolte des cultures en place actuellement.

Observation N° 3 (RegistreDemat)

02/05/2021 16:00:51

Par nicolas krajewski

Bonjour,

il est noté que le nouveau bâtiment stockera des combustibles. De quel type de combustible s'agira t il ? (type pellet bois... ou type chimique propane, essence...)

Si dangereux est ce que la population recevra une formation pour se calfeutrer en cas d'incendie?

Billy berclau coupe ses éclairage la nuit pour des raison écologique. Est ce que les bâtiments vont fonctionner la nuit et si oui est ce que les éclairages vont être étudié afin de diminuer au maximum la pollution lumineuse vers le village?

Il est prévu dans les plan une aire de stockage poids lourd au sud des entrepot. Me confirmez vous qu'il n'y aura aucun accès par la Route départementale et que les poids lourd vont entrer dans le site via l'avenue de sofia? Même dans le futur?

Cordialement

Observation N° 2 (Mairie de Billy-Berclau)

19/04/2021 00:00:00

Par Marien

Questionnements concernant :

- les nuisances sonores et les horaires de circulation des poids lourds,
- les modalités d'entrée et de sortie des camions, entrée et sortie du bâtiment,
- la hauteur du bâtiment,
- la période et les horaires de travaux de construction.

Observation N° 1 (modérée) (RegistreDemat)

19/04/2021 10:46:25

Par Pascal Duyck

Test de vérification des dépôts d'observation par le CE